

SAINTE-LUCIE



Données générales

Nom officiel	Sainte-Lucie
Nature du régime	régime parlementaire bicaméral comprenant un Sénat (11 membres, dont 6 nommés sur proposition du Premier ministre, 3 du chef de l'opposition et 2 du Gouverneur) et une Chambre des Représentants (17 membres élus au suffrage universel direct).
Chef de l'Etat :	la Reine Elizabeth II, représentée par le Gouverneur général, Mme Calliopa Pearlette LOUISY (depuis le 17/09/1997)
Chef du Gouvernement	le Premier ministre Kenny Anthony (depuis le 29 novembre 2011)
Fête nationale (indépendance)	le 22 février (1979)

Données géographiques

Superficie	616 km ²
Capitale	Castries
Villes principales	Gros Ilet, Vieux-Fort, Micoud
Langue officielle	anglais
Langues courantes	anglais et créole français
Monnaie	Dollar des caraïbes de l'Est (EC\$) ; 2,70 EC\$ pour 1 US\$ (taux fixe depuis 1976)

Données démographiques

Population (2013, Banque mondiale)	182 000 hab
Densité	292 hab./km ²
Espérance de vie (PNUD)	74,7 ans (2013, Banque mondiale)
Taux d'alphabétisation (PNUD)	90,1 %
Religions	catholiques 90 %, protestants 7 %, anglicans 3 %
Indice de développement humain (PNUD 2013)	0,714 -97ème rang-

Données économiques

PIB (FMI 2014)	1,345 milliard US \$
PIB par habitant (FMI, 2014)	7 917 US \$
Taux de croissance (FMI 2014)	-1,3 %
Taux de chômage	20 % (estimation, pas de données fiables)
Solde budgétaire (2014, FMI)	-6,2 %
Balance commerciale(2013, OMC)	-495 M U\$
Taux d'inflation (FMI, 2013)	2,1 %
Dette publique (2014, FMI)	84,6 % du PIB
Principaux clients	UE 78 % ; autres : 16 % ; Etats-Unis 6 %
Principaux fournisseurs	38 % ; autres : 24 % ; Etats-Unis 17 % ; Trinité-et-Tobago 14 % ; Singapour : 7 %
Part des principaux secteurs d'activité dans le PIB (2013, Banque Mondiale)	agriculture : 3,1 % industrie : 14,4 % services : 82,6 %
Exportations françaises (Douanes françaises, 2013)	5,55 M€
Importations françaises (Douanes françaises, 2013)	736 000 €
Communauté française (2014)	443 inscrits

Formalités administratives - Entrée / Séjour

Les personnes de nationalité française en provenance de France métropolitaine, Martinique et Guadeloupe peuvent être exemptées de l'obligation de présenter un passeport lors de leur entrée à Sainte-Lucie, pour autant qu'elles soient en mesure de présenter une carte d'identité en cours de validité. A cet égard, il convient de souligner que les douaniers saint-luciens sont susceptibles de refuser l'entrée à toute personne porteuse d'une carte d'identité apparemment expirée, même si elle est toujours valide au regard de la loi française (extension à 15 ans de la validité des CNIS).

La durée de séjour, sans autre formalité, est limitée à 42 jours. Au-delà, un permis de séjour doit être sollicité.

L'attention des plaisanciers voyageant à bord de bateaux privés est appelée sur le fait qu'ils doivent se plier aux formalités de douane et de police, à l'entrée comme à la sortie du territoire.

Politique intérieure

Parti majoritaire : Le Saint Lucia Labour Party (SLP) occupe 11 sièges à la Chambre des Représentants. Opposition : Le United Workers Party (UWP), créé par Sir John Compton, occupe actuellement 6 sièges sur 17 à la Chambre des représentants.

Les élections de novembre 2011 ont ramené au pouvoir le SLP de Kenny Anthony. Son gouvernement s'est attaqué en priorité aux conséquences sur Sainte-Lucie de la crise économique mondiale et à la criminalité en nette augmentation.

Situation économique

Sainte-Lucie se situe dans la tranche des pays à revenu intermédiaire. Le pays présente toutes les caractéristiques d'un petit Etat insulaire en développement, dont une faible assise économique et une grande vulnérabilité aux fluctuations extérieures comme aux catastrophes naturelles. Son économie, fondée traditionnellement sur l'agriculture (bananes et autres cultures), repose aussi sur un secteur des services axé sur le tourisme, en plein essor (40 % du PIB), les activités bancaires et sur un petit secteur manufacturier. Le pays présente des faiblesses dont témoigne le niveau élevé de pauvreté (environ 30 % de la population), lié à un taux de chômage important (mais non véritablement mesuré). La TVA, d'un taux uniforme de 15 % (sauf pour l'industrie hôtelière avec un taux de 8 %), a été introduite le 1er octobre 2012.

Politique extérieure

Sainte-Lucie est membre de l'ONU, de l'Organisation des Etats Américains (OEA), de l'Organisation des Etats de la Caraïbe Orientale (OECO), de la Communauté caraïbe (CARICOM), de l'Alliance Bolivarienne pour les Amériques (ALBA), de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), du Commonwealth et de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). En avril 2007, Sainte-Lucie s'est distinguée dans la région par un revirement en faveur de Taïwan. Elle est en effet le seul pays à avoir d'abord reconnu Taïwan après son indépendance, avant de reconnaître la République populaire de Chine (sous le gouvernement SLP), puis de nouer à nouveau des relations diplomatiques avec Taïwan (à la suite de la victoire électorale de l'UWP). Malgré son retour au pouvoir en décembre 2011, Kenny Anthony a décidé de maintenir les relations avec Taïwan.

L'Union européenne a apporté une aide totale d'environ 150 M€ à Sainte-Lucie depuis 1975. Le 10ème FED (2008-2013), réorienté sur le secteur de la santé, devrait permettre l'achèvement d'un hôpital dans l'île. Au titre du XIème FED, 7 M€ ont été alloués à ce pays.

Géographie

Sainte-Lucie est une île volcanique et culmine à 950 m d'altitude au Mont Gimie. La forêt et les vastes plantations de bananiers et de cocotiers recouvrent l'île. Le pays se divise en 10 districts. Sa population est concentrée au nord, notamment dans le district de Castries (40 % des habitants). Sainte-Lucie bénéficie d'un climat tropical. L'amplitude des variations de températures ambiantes est faible, allant généralement en journée de 25 °C à 30 °C. La saison sèche va de janvier à mai et la saison des pluies de juin à décembre. La saison cyclonique peut s'étendre de juin à novembre. Le décalage horaire est de 6 heures en été, de 5 heures en hiver, par rapport à la France.

Histoire

Christophe Colomb a découvert l'île le jour de la Sainte Lucie (le 13 décembre) en 1498. Entre le XVIème et jusqu'au début du XVIIIème siècle, l'île fut tour-à-tour occupée par les Français et les Anglais. En 1803, les Anglais s'y installèrent définitivement, mais la population demeura catholique et continua à parler le créole français. L'interdiction de l'esclavage dès les années 1830 altère significativement l'économie de plantation. Après avoir appartenu à la Fédération des Indes orientales de 1958 à 1962, Sainte-Lucie obtint son autonomie en 1967 et accède à l'indépendance en 1979.

Convention avec Sainte Lucie

La Convention de Coopération Éducative signée en Juillet 2012 entre le Rectorat de l'Académie de la Martinique, l'Alliance Française de Castries, l'Ambassade de France et le Ministère Saint-Lucien de l'Éducation rend possible l'élaboration de programmes d'échanges et de mutualisation éducatifs entre les deux îles.

Consulter la convention :

http://site.ac-martinique.fr/dareic/?page_id=155

Sources

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/sainte-lucie/presentation-de-sainte-lucie/>

Informations complémentaires

Office de tourisme Sainte Lucie : <http://www.visitersaintelucie.fr/accueil/>